

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2963>



2008 - 2009

Enquête sur l'enseignement des langues vivantes

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actions syndicales -



Publication date: samedi 14 mars 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Suite à une circulaire émanant du ministère en janvier les collègues, professeurs d'anglais de lycée sont amenés à animer des stages intensifs pendant les vacances. Ils doivent être rémunérés en heures supplémentaires effectives. Dans notre département 28 élèves du lycée Prieur à Auxonne et 20 élèves du lycée du Castel à Dijon ont suivi ces stages.

En collège sur le même principe ce sont des heures de conversation anglaise qui doivent être dispensées dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Bien sûr le Snes qui a des revendications claires en matière d'enseignement des langues vivantes : des effectifs et des horaires permettant la pratique réelle de la langue orale mais aussi... écrite, a appelé les collègues à refuser ces dispositifs.

Nous avons besoin de faire l'état des lieux, c'est pourquoi nous vous soumettons les questionnaires suivants :

EN LYCEE : Nom de l'établissement :... Ville :

1. Des stages sont-ils prévus pour les congés d'avril : oui non

2. Des stages sont-ils prévus pour les congés d'été : oui non

3. Si oui, qui les animera :

- des profs de l'établissement
- des assistants de langue
- des locuteurs natifs
- autres :

EN COLLEGE : Nom de l'établissement : ... Ville :

1. Des heures d'anglais sont-elles dispensées dans le cadre de l'accompagnement éducatif : oui non

2. Si oui par qui sont elles dispensées :

- par des professeurs de l'établissement
- par des assistants de langue
- par des locuteurs natifs
- autres :

**merci de la retourner à SNES 21 - 6 allée
Cardinal de Givry - 21000 Dijon ou
snes21@dijon.snes.edu**

PS:

Enquête ci-jointe (word)